

« Facteur d'avenir » : dernière ligne droite....

Le centre de Paris 13 va ouvrir une nouvelle page de son histoire avec la mise en œuvre du projet « FA ». Le déploiement est prévu le 20 Octobre 2008. Sur ce dossier marqué par une concertation active, la CFDT a œuvré de tout son poids pour garantir aux agents de la distribution des perspectives de carrière avec la création de deux nouveaux métiers Facteur qualité et Facteur d'équipe. Toutefois, la CFDT rappelle que la promotion aurait dû être accompagné de moyens ambitieux en terme de formation.

- **La promotion : de nouvelles opportunités pour évoluer.**

le volume de promotion à venir se compose de :

- ✓ 12 promo en II.2
- ✓ 24 promo en II.1
- ✓ 24 promo en I.3

Commentaires CFDT : au regard de ce qui s'est produit dans d'autres centres passés à « FA », une nouvelle organisation fondée sur la création d'équipe autonome en 12/2,5/1 ne permettra pas de répondre aux situations délicates. Nous maintenons que le 12/3/1, soit un facteur d'équipe de plus, serait bien mieux adapté à un fonctionnement efficace. Ces nouveaux métiers s'accompagneront d'une formation mais sera t-elle suffisante ?

- **La formation : FQ et FE**

L'investissement en matière de formation ne permettra pas une montée en compétence suffisante des facteurs qualités et d'équipes. Trois jours de formation pour le métier de FQ ne colle pas au besoin en terme de professionnalisme ! Suppléer des chefs d'équipes notamment en terme de management sans formation spécifique est voué à bien des déboires....
L'articulation 'promotion-formation' est la partie prenante du projet « FA » !

- **Validation sur les postes mis à promotion.**

Les agents promus signeront des avenants au contrat, la validation n'intervenant dans un second temps par une RAP(6 mois après). L'augmentation de salaire aura lieu avec effet rétroactif à la date de prise de fonction pour les contractuels, les fonctionnaires percevront une indemnité de distorsion fonctionnelle, mais n'auront pas de reprise d'ancienneté.

La CFDT rappelle que tout dysfonctionnement après la mise en route devra être traité le plus rapidement possible. La CFDT n'hésitera pas à réclamer les modifications nécessaires .

Avec vous, pour vous : la CFDT !

Une force **d'actions**, de **propositions**, de **négociation** à votre service